

Notre Déclaration Environnementale 2009

Eco-Conseil Entreprise a mis en place un système de management environnemental sur base des exigences du Règlement EMAS n°761/2001.

La présente déclaration environnementale donne un aperçu de nos réalisations des années 2007 – 2009 et décrit nos nouveaux objectifs pour la période 2010-2012. Nous avons fait de nombreux progrès, mais nous n'avons cependant pas encore atteint la situation idéale. Notre système EMAS nous a permis d'identifier de nombreux points à améliorer au niveau de la qualité des services rendus aux clients. C'est pour cela que nous nous sommes lancés en 2009 dans la mise en place d'un système qualité selon les exigences de la norme EN-ISO 9001:2008. De nombreux efforts ont dû être fournis, mais nous en retirons également une grande satisfaction et améliorons quotidiennement notre cadre de travail.



Le profil de notre société

Eco-conseil Entreprise (ECE) est un réseau de consultants de proximité et pluridisciplinaires qui accompagnent des petites entreprises, des PME et des acteurs publics dans leur démarche de gestion environnementale et durable. C'est une société coopérative belge créée en 2002 sous l'impulsion de plusieurs éco-conseillers, dont la collaboration informelle date de 1987, année de l'environnement, et de la Conférence de Rio de Janeiro au Brésil en 1992. Aujourd'hui, elle regroupe les compétences d'éco-conseillers et de consultants en environnement et développement durable à travers 10 pays d'Europe ainsi qu'en Australie. Elle se compose à parts égales d'hommes et de femmes.

Nom de la société : Eco-Conseil Entreprise scrl

Date d'établissement : 21/05/2002

Personne de contact : Heinz Werner Engel

E-mail : ece@ecoconseil-entreprise.be

Siège social: rue van Elewyck, 35
B-1050 Bruxelles, Belgique

Tél. : 02/644 96 69

Fax : 02/644 94 20

Web: <http://www.ecoconseil-entreprise.com>

Code NACE : 74

N° TVA BE-477 565 147

>80% du chiffre d'affaires sur l'international

Taille moyenne de l'équipe à Bruxelles par an : 5

Membres de notre réseau et associés : 15

Secteur d'activité : Bureau de conseil en environnement et développement durable (y compris la formation au management environnemental)

Notre Politique Environnementale et qualité

Eco-conseil Entreprise (ECE) est depuis sa fondation en 2002 soucieuse de préserver l'environnement. C'est une société coopérative belge créée sous l'impulsion de plusieurs éco-conseillers, et qui regroupe aujourd'hui les compétences de 19 consultants et consultantes en environnement et développement durable à travers 10 pays d'Europe ainsi qu'en Australie.

Dans un souci de cohérence par rapport à ses activités et dans une volonté de s'engager plus loin dans la préservation de l'environnement, Eco-Conseil Entreprise s'est lancé en 2005 dans la mise en place d'un système de management environnemental EMAS. Depuis début 2009, un système qualité est mis en œuvre, conformément aux exigences de la norme ISO9001:2008. Ceci signifie que ECE s'engage à la fois à prévenir la pollution générée directement ou indirectement par ses activités, à améliorer ses performances environnementales et à améliorer continuellement la qualité des services rendus aux clients. Celles-ci seront suivies par un assortiment d'indicateurs de performance. Par ailleurs, Eco-Conseil Entreprise s'engage à aller au-delà de la conformité légale.

Dans ce cadre, ECE s'est fixé comme objectifs principaux :

- l'augmentation du degré de satisfaction de ses clients,
- la participation active à la formation de jeunes collaborateurs,
- l'amélioration de la communication interne et externe
- l'optimisation des déplacements professionnels, la promotion des moyens de transport dits « durables » et l'utilisation des téléconférences comme outils de travail.
- la compensation des émissions de CO2 générées par les déplacements internationaux par l'aide financière à une ONG au Kenya (Undugu society of Kenya), s'occupant de la mise à niveau environnementale de 50 petits ateliers de production au Kenya
- le respect au quotidien des pratiques d'éco-gestion
- le développement d'outils innovants pour provoquer des changements dans les sociétés et PME à travers des Systèmes de Management Environnemental

Eco-conseil Entreprise espère ainsi devenir un précurseur parmi les bureaux de consultation en matière de prise en compte de l'environnement, au même titre qu'elle l'a été par ses méthodologies et approches innovantes depuis sa création.

Heinz Werner Engel
Administrateur Délégué

Les frontières ou le « scope » de notre système de gestion EMAS

Eco-Conseil Entreprise est enregistrée EMAS depuis le 9 octobre 2006.

Notre système de management environnemental (SME), ainsi que notre système de management de la qualité, sont applicables à l'ensemble des activités faites au nom d'Eco-Conseil Entreprise (ECE). Cela comprend l'accompagnement des petites entreprises, des PME et des acteurs publics dans leur gestion environnementale et durable, dans la mise en place d'un système qualité, d'un système intégré environnement-qualité, d'un référentiel du commerce équitable et de la responsabilité sociétale des entreprises. Cela comprend également la formation des petites entreprises, des PME et des acteurs publics à une gestion environnementale et durable, la formation en face à face et à distance de consultants à la méthodologie EMASeasy, ainsi que la formation d'acteurs divers à la méthodologie EMASeasy lors d'une conférence ou d'un séminaire.

Cela comprend aussi la gestion en bon père de famille de nos bureaux, équipements, ainsi que nos modes de consommation. ECE, avec son staff de 5 permanents, occupe une partie d'une vieille écurie rénovée dans le centre d'Ixelles. Le bâtiment se trouve dans un enclos avec un grand jardin.

Notre système de gestion est léger et sans bureaucratie. La partie environnementale se base sur la méthodologie standardisée et simplifiée EMAS Easy, qui permet de répondre à l'ensemble des exigences ISO 14001 :2004 et EMAS : 761/2001. Le système de gestion environnemental est intégré à un système de gestion de la qualité, se basant sur les exigences de la norme ISO 9001 :2008.

Nos impacts directs et indirects sur l'environnement

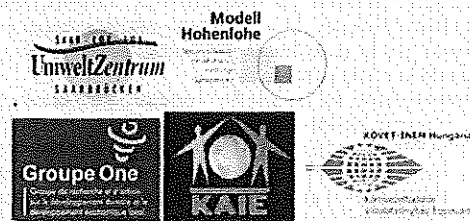
Pour évaluer nos aspects significatifs en matière d'environnement, nous avons utilisé une série de critères définis dans nos méthodes EMAS easy et Ecomapping. Les principaux aspects environnementaux significatifs chez ECE sont les aspects indirects liés à la nature même de nos missions, leurs zones géographiques d'intervention et les aspects directs liés à notre site et les activités de bureaux.

L'importance de nos aspects environnementaux reste en ordre décroissant

- 1 La qualité et pertinence de nos prestations (Conseil, Formation, appui technique)
- 2 La mobilité internationale du staff avec l'avion
- 3 Les achats de biens et services durables
- 4 Les consommations d'eau et d'énergie
- 5 La consommation de papier
- 6 La production de déchets

Le fonctionnement de notre système de management environnemental

Notre EMAS est un travail d'équipe tant dans notre bureau à Bruxelles qu'avec nos associés à l'étranger, qui y sont intégrés progressivement. Toute organisation associée à ECE qui emploie plus de 2 personnes est aujourd'hui enregistrée EMAS (Saar Lor Lux Umweltzentrum, Modell Hohenlohe, KATE Stuttgart, Követ, Groupe One). Nos associés personnes physiques respectent nos bonnes pratiques environnementales. Certains partenaires de projets sont aussi enregistrés EMAS. C'est notamment le cas de l'agence fédérale autrichienne de l'environnement avec qui nous collaborons depuis 3 ans pour la gestion du EMAS Helpdesk de la Commission Européenne



Chaque membre de l'équipe est impliqué dans le quotidien du SME et y assure des tâches bien précises en fonction de ses compétences et de ses disponibilités. L'esprit de notre EMAS est de nature participatif, informel mais rigoureux. Les remarques pour faire avancer le système sont appréciées lors des réunions d'équipe. Le système de management environnemental est entièrement intégré à notre système qualité ISO 9001.

1. La qualité et la pertinence de notre travail constituent probablement l'impact indirect le plus important sur l'environnement. Pour le réduire, ECE continue à travailler sur cinq axes de progrès

A. La gestion de nos projets

Un conseil mal donné, une conclusion erronée, des formations non pertinentes, peuvent influencer des acteurs dans l'entreprise et provoquer un impact négatif sur l'environnement. Ainsi, nous essayons de réfléchir plus en amont sur la qualité et la pertinence de notre travail et de nos interventions. Pour cela, tout nouveau projet ou offre de service est analysé avant son lancement à l'aide d'une grille d'évaluation préalable. Pour chaque projet, nous nous entourons de personnes compétentes pour offrir un service de qualité.

Objectif 2007-2009 : Développer une méthode robuste pertinente et utile pour évaluer en amont rapidement les impact directs et indirects sur l'environnement de nos projets & 100% des projets seront évalués à partir de 01.2007.

Résultats 2007-2009:

100 % des appels d'offre ont été analysés pendant la période 2007-2009.

Nous avons utilisé une méthodologie d'évaluation préalable de projets au niveau environnemental pendant 2 années. Cette méthodologie était cependant très lourde pour une petite structure et a donc été abandonnée. Cependant, nous l'avons remplacée par une évaluation des appels d'offre, reprenant l'évaluation préalable de critères environnementaux et de qualité. Chaque appel d'offre est évalué de cette façon.

Cela nous a permis de mieux focaliser sur des offres et des projets vraiment pertinents pour notre stratégie. En 2007-2009, 80% des offres soumises ont été acceptées.

Nous avons reconduit notre accréditation auprès d'acteurs organisationnels de haut niveau (agrément en tant que consultant Région Wallonne, et auprès de la Commission européenne DG ENV.)

Objectif 2010-2012 : Simplifier la méthode d'analyse et élargir sur des concepts qualité et sur des critères éthiques. Pré-évaluer 100% des appels d'offres sur cette base.

B. La pertinence de notre travail d'accompagnement d'entreprises

Un de nos services est l'accompagnement des entreprises et du secteur public dans l'amélioration de leurs performances environnementales et dans la mise en place de SME de type ISO 14001:2004 et EMAS. ECE a la volonté d'abaisser les barrières d'accès à une gestion environnementale certifiable dans les PME. Pour cela, nous rendons la gestion environnementale compréhensible aux petites structures en l'adaptant à leur taille et culture de fonctionnement.

Objectif 2007-2009 : Doubler chaque année le nombre d'entreprises accompagnées par la méthode EMASeasy / ISO 14001easy au travers de projets animés en collaboration avec nos associés et les consultants formés.

Résultats 2007-2009 :

Sur la période 2007-2009 nous avons, en collaboration avec nos associés et les consultants formés, organisé l'accompagnement de plus de 300 entreprises dans la mise en place d'EMAS et d'ISO 14001.

ECE collabore de plus en plus avec des acteurs relais tels que des fédérations d'entreprises, des intercommunales et des chambres de commerce pour privilégier l'accompagnement de grappe d'entreprises plutôt que l'accompagnement individuel, ce qui diminue les coûts de transaction.

1. Notre personnel et nos associés ont accompagné directement 64 entreprises dans une certification réussie EMAS ou ISO 14001.
2. Les consultants formés à l'utilisation d'EMASeasy en Europe ont accompagné plus de 240 entreprises dans la mise en œuvre d'EMAS et ISO 14001. Depuis lors,
 - 96 entreprises sont certifiées ISO 14001
 - 42 sont enregistrées EMAS
 - 52 sont en route vers EMAS
3. En Australie, notre méthodologie Ecomapping a été largement utilisée dans le secteur automobile et viticole. Plus de 800 sites ont reçu la visite de consultants australiens formés en 2007.
4. La méthodologie EMASeasy a inspiré l'élaboration d'une nouvelle norme pour le commerce équitable, le SFTMS (sustainable fair trade management system)
5. En 2008-2009 nous avons lancé deux programmes européens innovants en matière d'accompagnement de consultants et de PME :
 - a. projet BE-SMARTER vise le développement d'outils de e-learning et de tutoring à distance de consultants (<http://www.be-smarter.eu>). Objectif : 100 consultants formés et 200 entreprises accompagnées d'ici fin 2010
 - b. projet EMASeasy MOVE IT ! prévoit l'accompagnement de PME faisant partie d'un territoire touristique. Objectif : 12 clusters et 120 PME accompagnées
6. Sur le terrain, en Wallonie, la méthode a prouvé son efficacité, notamment durant l'accompagnement du convoi de micro-entreprises organisé par le BEP-Namur où 5 des 6 entreprises ont été enregistrées EMAS. Plusieurs accompagnements collectifs d'entreprises sur base de la méthodologie EMASeasy voient maintenant le jour en Région Wallonne.

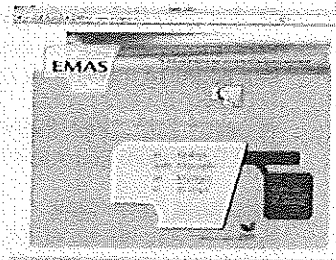
Cependant, l'objectif de départ était trop ambitieux à réaliser. De plus, avec la crise économique, il était plus difficile de trouver des entreprises désirant mettre en place un système de management environnemental. Nous avons donc revu cet objectif de manière réaliste. De plus, il est difficile de suivre les consultants à l'étranger pour avoir les résultats de leurs travaux.

| Nombre d'entreprises suivies avec la méthode EMASeasy | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|---|----------|-----------|------------|------------|
| Par le personnel d'ECE (hors associés) | 3 | 20 | 12 | 9 |
| Par les consultants formés | 0 | 61 | 117 | 159 |
| Total des entreprises suivies | 3 | 81 | 129 | 168 |

Objectif 2010-2012 : Augmenter de 20% le nombre d'entreprises accompagnées par la méthode EMASeasy / ISO 14001easy au travers de projets animés en collaboration avec nos associées et les consultants formés.

C. L'accessibilité de nos outils pour tout le monde

Le développement d'outils didactiques et de vulgarisation en gestion environnementale (publications et sites Internet) est une des bases de notre métier. Les associés de ECE ont publié de nombreuses brochures de vulgarisation autour du management environnemental dont les outils tels que les Ecocartes[®], EMAS easy[™].



Objectif 2007-2009: Publier des outils et documents lisibles, didactiques et compréhensibles et maintenir leur accessibilité et leur diffusion dans le domaine public.

Résultats 2007-2009:

Nous avons, sur la période 2007-2009, publié les brochures suivantes :

- Brochure de vulgarisation sur la gestion durable des zones d'activités économiques pour la CGSLB (Centrale Générale des Syndicats Libéraux de Belgique)
- Brochures méthodologiques de calcul d'empreinte écologique dans 6 secteurs différents: imprimerie, événements, carrosserie, hôtels/restaurants, secteur de l'économie sociale et de services pour le compte de Bruxelles-Environnement
- Brochure méthodologique EMASeasy en 13 langues
- Brochure Ecocartes traduite dans plus de 20 langues

| | Nbre de langues | Nombre de téléchargements | Nbre de brochures papier | Site internet |
|--|-----------------|------------------------------|--------------------------|---|
| Ecocartes | 5 | 3782 | | http://www.ecomapping.org/ |
| EMASeasy | 13 | 1000 | 10 000 | http://www.emaseasy.eu/ |
| Empreinte écologique | 2 | Pas de maîtrise sur le suivi | N/A | http://www.bruxellesenvironnement.be |
| La gestion durable des zones d'activités économiques | 1 | Pas de maîtrise sur le suivi | 2 000 | http://www.cgsלב.be/travailleurs/environnement/brochures-informatives/ |

Nous avons en outre publié plus de 50 exemples de bonnes pratiques en matière d'accompagnement de PME dans une démarche environnementale sur notre site BE-SMARTER.

Nous veillons à rendre accessible d'une manière aisée et didactique les résultats de nos conférences, séminaires et cérémonies (conférence EMAS, workshops ECAP, communiqués de presse et photos de la cérémonie EMAS Awards, etc).

Nous favorisons le téléchargement de nos publications. S'il est nécessaire de publier certains ouvrages sur papier, nous utilisons du papier recyclé.

Objectif 2010 – 2012 : Mettre à disposition du public, et des PME en particulier, 2 outils ou brochures didactiques innovants.



D. La qualité de la formation des cadres d'entreprises privées et publiques

ECE forme et informe des acteurs publics et privés en Belgique et à l'étranger en vue d'augmenter leur capacité d'action en matière de développement durable et de gestion environnementale.

Objectif 2007-2009: Dispenser en permanence des formations dont le contenu pédagogique a un taux de satisfaction supérieur à 90%.

Résultats 2007-2009 :

Nous avons formé et informé plus de 3000 personnes ces 3 dernières années. Les sessions de formations et les conférences portant sur des sujets différents cela rend difficile d'en harmoniser l'évaluation. En général les évaluations de sont positives au delà de 85%. Notre équipe a :

- assuré la formation de consultants à EMASeasy dans 27 Etats Membres de l'Union Européenne pour le compte de la DG Environnement de la Commission Européenne. D'autres formations à EMASeasy ont eu lieu en Allemagne et Croatie,
- organisé et facilité des séminaires et workshops européens de haut niveau sur EMAS et le nouveau programme ECAP (Environmental Compliance Assistance Programme for SMEs) dans 6 pays différents,
- contribué à l'élaboration d'une norme internationale pour les artisans actifs dans le commerce équitable,
- organisé des formations et des visites de bonnes pratiques pour des ONG, des chambres de commerce, des consultants et des acteurs publics d'Estonie, de Bulgarie, de Macédoine et de Roumanie,
- organisé la remise des European EMAS Awards 2008

| | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|---|------------|------------|-------------|-------------|
| Nombre de formés à EMASeasy- ISOeasy- Ecomapping | 260 | 358 | 146 | 183 |
| Nbre de personnes informées par des séminaires/workshops/ conférences | 0 | 240 | 1058 | 845 |
| Nbre de formés en entreprise | 42 | 77 | 134 | 10 |
| Total des personnes formées | 302 | 675 | 1338 | 1038 |

L'impact de notre travail de formations EMASeasy a été évalué 1 à 2 ans après les formations. Nous avons recontacté personnellement à la mi-2009 les 195 consultants formés à la méthodologie EMASeasy lors des 4 dernières années. Cette évaluation a démontré qu'une majorité des consultants formés utilisent la méthodologie EMASeasy pour accompagner les entreprises dans leur mise en place d'un système de management environnemental.

Notre projet BE-SMARTER a pour objectif de développer un toolkit de formation composé de sessions de formation face à face et de tutoring par internet. Ceci permettra d'améliorer le suivi des consultants formés à la méthodologie EMASeasy même si ceux-ci sont situés dans des régions reculées, et de leur permettre de faire valider leur travail en entreprise par le formateur.

Be
smarter

Objectif 2010-2012 : Continuer à dispenser des formations dont le taux de satisfaction est supérieur à 90 %.

E. La participation aux débats et dans la cité

Les associés d'ECE participent à l'avancée des débats sur le développement durable et la gestion environnementale. ECE et ses associés sont pour cela membres de plusieurs réseaux aux niveaux belge, européen et international. Les associés participent activement aux réunions des organes de normalisation ou standardisation (EMAS comité art 14, ISO TC 207), à l'appui d'ONG belges, européennes et internationales. Nous avons aussi participé activement aux débats sur la normalisation des pratiques du commerce équitable ainsi qu'au développement de programmes d'appui environnemental aux PME en Australie.

Objectif 2007-2009: 50 jours sont annuellement dédiés à alimenter bénévolement ces réseaux et leur réflexions (journées non rémunérées, seuls les coûts externes sont parfois couverts).

Résultats 2007-2009

| Journées pro-bono effectuées par le bureau de Bruxelles | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|---|--------------|------------|-------------|-------------|
| Belgique | 30,5 | 49 | 11,5 | 18,5 |
| Europe | 54 | 45 | 20 | 19 |
| Hors Europe | 34 | 40 | 12 | 10 |
| Total | 118,5 | 134 | 43,5 | 47,5 |

Le nombre de journées passées bénévolement diminue, mais l'impact de nos interventions augmente. Cela est dû au fait que nos activités rémunérées augmentent.

Objectifs 2010-2012 : maintenir 50 jours de bénévolat par an.

2. L'impact sur l'environnement direct le plus important est l'émission de CO₂ liée à notre mobilité internationale

Compte tenu du profil international des activités d'ECE, les déplacements à l'étranger constituent notre impact direct principal sur l'environnement.

Objectif 1 : 100% des émissions de CO₂ liées aux déplacements internationaux en avion seront compensées par l'achat de certificats.

Objectif 2 : Le coût « environnemental » des déplacements internationaux sera intégré progressivement dans toutes nos offres d'ici 01.2007.

Résultats :

Nos voyages sont étudiés pour regrouper des rendez-vous et pour avoir plus maximiser l'impacts positif dans une région ou dans une profession. Nous avons aussi décidé d'augmenter le nombre de personnes formées à un endroit donné et d'améliorer le suivi de consultants à distance via des outils internet.

ECE a compensé 100 % de ses émissions de CO₂ sur la période 2006-2008.

ECE a acheté des certificats de compensation de carbone pour une valeur de **1124 euros** auprès de l'organisation MyClimate, ce qui correspond aux **47,17 t** de CO₂ générées par ECE durant l'année 2006.

Pour couvrir l'empreinte écologique des transports d'ECE des années 2007 et 2008, nous avons opté pour un investissement direct de 3495,10 euro dans une ONG environnementale du Kenya, Ungudu, qui travaille avec 50 groupes d'artisans kenyans afin de réduire leur empreinte écologique et améliorer leur qualité de travail. L'investissement effectué est égal au coût de neutralisation des 129 tonnes CO₂ émis selon la tarification de My Climate.

Il reste à compenser à présent l'année 2009.



| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | |
|-------------------------|---------------------------------------|---|--|---|------------------------------------|---|
| Transport international | 39,8 T CO2 129 kg CO2/1000 € CA | 47,17 T CO2 180,7 kg CO2/1000€ CA | 56,9 T CO2 144,3 kg CO2/1000€ CA | 72,7 T CO2 123,7 kg CO2/1000 € CA | 48 T CO2 86 kg CO2/1000 € CA | ⊕ |

Le coût « environnemental » des déplacements internationaux n'a pas été intégré dans nos offres mais reste un objectif pour la période 2010-2012, à titre de sensibilisation.

Objectif 2010-2012 :

1. Diminuer les émissions de CO2 à 75 kg CO2 / 1000 € CA
2. 100% des émissions de CO2 liées aux déplacements internationaux en avion seront compensées par le financement de projet de développement durable
3. Augmenter la pertinence et l'efficacité de notre travail pour réduire l'empreinte écologique de nos activités
4. Le coût « environnemental » des déplacements internationaux sera intégré progressivement dans toutes nos offres.

3. La protection de l'environnement au quotidien

3.1 Nos déplacements en Belgique: bonnes pratiques

ECE a revendu ses 2 voitures de société fin 2007. Le co-voiturage ou le transport en train sont privilégiés en Belgique. Pour les transports dans Bruxelles, le vélo et les transports en commun sont privilégiés. En 2009, l'administrateur délégué a acheté un Solex électrique.

3.2 L'éco-consommation

ECE applique depuis toujours les pratiques d'éco-consommation. Nous utilisons, comme ligne de conduite de nos achats, le guide fédéral des achats durables et le guide achats verts. Nous pratiquons ainsi le regroupement des achats chez des organismes reconnus proposant des articles et des fournitures durables.

Objectifs 2006-2009 : les achats de consommable sont 95% durables pour 2008 et la consommation de papier ne dépasse pas 3000 pages/ETP/an.

Résultats 2006-2009

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | |
|-----------------------------|------|------|--------|------|---------|---|
| % achats durables | 50 | 89,4 | 80,6 | 95,1 | 74,2 | ⊗ |
| Papier (nbre copies/ETP/an) | 3750 | 3604 | 1390,2 | 3795 | 4714,75 | ⊗ |

L'objectif pour le pourcentage d'achats durables a été atteint en 2008 mais n'a pas été atteint en 2009. En 2008, l'organisation de la remise du prix EMAS awards, favorisant des fournitures vertes, a permis d'atteindre l'objectif. Cet objectif est néanmoins trop ambitieux car une partie des fournitures n'est pas disponible dans la gamme dite « durable ». Pour 2012, nous visons donc un pourcentage d'achats durables de 85%.

En ce qui concerne la consommation de papier, nous avons utilisé plus de papier en interne car nous avons augmenté le nombre de formations et de conférences. Néanmoins, lorsqu'une distribution de papier n'est pas nécessaire durant les événements, nous offrons les documents sous format électronique, soit sur internet soit directement lors de la conférence, sur une clé USB ou un CD-rom. Notre objectif pour 2012 est néanmoins de diminuer notre consommation de papier de 20 % par rapport à 2009.

Objectifs 2010-2012 :

1. Atteindre 85 % d'achats durables
2. Diminuer notre consommation de papier de 20% par rapport au chiffre de 2009, soit atteindre 3370 pages/ETP/an

Bonnes pratiques

Évènements

Nos menons une réflexion durable autour des événements que nous organisons. Des critères écologiques sont utilisés pour :

- le choix des sites et des hôtels (établissements labellisés éco-dynamiques par exemple)

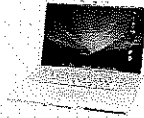


- l'accessibilité en transports en commun
- l'alimentation (produits de saison, locaux, ou issus commerce équitable et/ou de l'agriculture biologique)

Équipements

En 2006, l'achat d'une imprimante recto verso à encre solide nous a permis de réduire notre consommation de papier et de supprimer la production de déchets souillés et toxiques (absence de cartouches d'encre) ; le coût économique et écologique de l'impression a été fortement réduit.

Nous avons aussi décidé d'étendre le cycle de vie de nos ordinateurs en remplaçant des composants essentiels (carte mère, mémoire, disque dur).

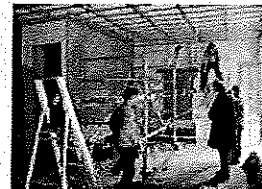


3.3 L'énergie et l'eau

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 |
|--------------------------|------|-------|-------|------|------|
| Eau (m3/ETP/an) | 7 | 5,1 | 5,2 | 5,1 | 5,8 |
| Gaz (kWh/m2/an) | 156 | 158,7 | 119,5 | 100 | 127 |
| Electricité (kWh/ETP/an) | 449 | 547 | 764 | 866 | 962 |
| % électricité verte | 0,67 | 50 | 100 | 100 | 100 |

Électricité et gaz

Notre consommation électrique est raisonnable grâce au choix de nos équipements électriques. Notre bureau, ainsi que les bureaux voisins, sont passés en 2007 à un fournisseur offrant 100% d'électricité verte. Des travaux d'isolation et l'installation d'un chauffage central à haut rendement avec thermostat ont été effectués début 2007, nous constatons depuis lors une forte baisse de notre consommation de gaz.



Eau

Dans nos activités, nous n'utilisons que de l'eau à usage domestique. Notre consommation d'eau n'est pas élevée et reste relativement constante. Notre objectif pour 2012 est de garder une consommation d'eau constante.

Objectif 2010-2012 : garder une consommation constante d'eau, de gaz et d'électricité, malgré une croissance de nos activités.

Prochaine déclaration environnementale

La mise à jour de notre déclaration environnementale sera publiée en décembre 2012.

Déclaration de validation

Sur base de l'audit de l'organisation, des interviews de ses collaborateurs, et de l'investigation de la documentation, des données et des informations obtenues pendant l'audit, AIB-VINÇOTTE International, en tant que vérificateur environnemental, a conclu :

que le système de management environnemental et la procédure d'audit en matière d'environnement ainsi que la déclaration environnementale 2009 (données 2007-2009) répondent aux exigences du Règlement (CE) N° 761/2001 du Parlement Européen et du Conseil du 19 mars 2001 permettant la participation volontaire des organisations à un système communautaire de management environnemental et d'audit (EMAS).

que les données et l'information dans cette déclaration environnementale sont fiables et qu'elles couvrent d'une manière efficace toutes les questions environnementales significatives pour cette organisation.

Ir. P. Olivier, Président de la Commission de Certification. Le 29 décembre 2009